

les tâches nouvelles envisagées pour lui. 1979 a été également une année très productive du point de vue des nouveaux résultats scientifiques obtenus avec nos différentes machines et d'importants progrès ont été faits dans la préparation de l'avenir du Laboratoire. Le projet LEP a suffisamment pris forme pour que nous puissions maintenant le présenter avec confiance aux autorités de nos Etats membres et leur demander l'autorisation d'entreprendre sa réalisation.

Certes, comme vous le savez tous, dans cette période de commémorations et de plans pour l'avenir, il a fallu aussi mener de difficiles négociations, dans le cadre du RESCO, au sujet des conditions de service du personnel du CERN. Nous espérons achever ces discussions sur des recommandations qui reconnaîtront la haute qualité et le dévouement du personnel tout en tenant compte de la place du CERN dans la communauté scientifique européenne. Nous sommes pleinement conscients de l'importance que revêt cette question pour le maintien de la prééminence du Laboratoire et de l'appui nécessaire des Etats membres dans les 25 années à venir.

Nous vous adressons, ainsi qu'à vos familles, nos meilleurs vœux de Nouvel An.

machines, and important progress has been made in preparing for the future of the Laboratory. The LEP project has taken a shape which we can now confidently lay before the authorities of our Member-States to seek their authorization for construction.

Of course, as you all know, in the midst of our celebrations and our planning for the future, there have been hard discussions regarding the conditions of service of CERN staff in the context of RESCO. We hope to emerge from these discussions with recommendations which will recognize the high quality and devotion of the staff while taking into account the place of CERN in the European scientific community. We fully appreciate the importance of this to ensure that the Laboratory will sustain its excellence and maintain the necessary Member-State support for the coming 25 years.

We wish you and your families a very happy New Year.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading

EXTENSION OF PHYSICS CO-ORDINATOR FOR THE PS

Dr. P. Baillon (EP Division) will continue his functions as Physics Co-ordinator for the PS until the PS shutdown in the Summer of 1980.

L. Van Hove
Research Director-General

NEW COMPUTER CO-ORDINATOR

Dr. D. Drijard (EP Division) will assume the functions of Computer Co-ordinator for a period of one year, starting on 1 January 1980.

L. Van Hove
Research Director-General

NEW PHYSICS CO-ORDINATOR FOR THE ISR

Dr. L. Camilleri (EP Division) will assume the functions of Physics Co-ordinator for the ISR for a period of one year, with effect from 1 January 1980.

L. Van Hove
Research Director-General

COORDINATEUR EN MATIERE D'ENERGIE

Comme il a été annoncé dans le Bulletin hebdomadaire No. 49, Oscar Barbalat a été nommé Coordonnateur en matière d'énergie pour le CERN.

Tout en continuant de remplir ses fonctions actuelles de Secrétaire de la "Commission Energie", il exercera des activités qui couvrent essentiellement trois domaines.

Concernant les installations et équipements existants, il recueillera les suggestions en vue d'économies d'énergie, les transmettra à la Direction et veillera au lancement et au soutien de la mise en oeuvre de celles dont la réalisation paraîtra indiquée.

Dans le cas de nouveaux projets, il assistera les experts pour l'évaluation de ces projets au point de vue de l'économie d'énergie et de leur impact sur la consommation du CERN, préalablement à leur autorisation.

Il rassemblera et publiera des statistiques sur la consommation d'énergie au CERN et les résultats des plans d'économie d'énergie, diffusera les méthodes permettant des économies d'énergie et se tiendra au courant des progrès réalisés en la matière à l'extérieur du CERN.

L'importance de l'économie d'énergie pour l'avenir du CERN est clairement reconnue, et il est demandé à chacun(e) d'apporter sa contribution et de donner au Coordonnateur toute l'aide possible.

COMITE CONSULTATIF PERMANENT

Le Comité s'est réuni le 5 décembre 1979.

Le Président a exposé les résultats de la neuvième réunion du RESCO, qui s'est tenue les 28 et 29 novembre, et a annoncé qu'ils seraient analysés et discutés lors des réunions de la Commission exécutive et du Directoire. Le personnel sera invité à une réunion le 14 décembre; à cette occasion les résultats finals de l'enquête sur les conditions sociales seront exposés et les Directeurs généraux donneront leur point de vue. Les propositions définitives seront soumises au Comité des Finances à sa réunion du 17 décembre, où l'on espère que des recommandations concernant les mesures à adopter seront faites au Conseil, qui se réunira les 19 et 20 décembre.

L'Association du Personnel a d'ores et déjà exprimé son insatisfaction au sujet des recommandations du Groupe de Travail RESCO concernant le barème des traitements et les pensions et elle a lancé un référendum proposant une grève au cas où les recommandations sur l'indice des traitements et les pensions ne seraient pas acceptées.

Il a été annoncé que la Direction a entrepris d'organiser une réunion, qui sera présidée par des inspecteurs du travail français et suisse et au cours de laquelle la question du statut du personnel d'appui industriel sur le domaine du CERN sera étudiée avec les représentants des syndicats.

Le Président a évoqué le nombre croissant de demandes reçues de l'extérieur pour l'utilisation de l'amphithéâtre, et il a annoncé qu'on s'attachait à élaborer des règles plus claires concernant l'emploi des installations du CERN.

La prochaine réunion du Comité se tiendra le mardi 22 janvier 1980.

P.S. : La Direction rappelle que l'avis juridique qui est reproduit dans le procès verbal de la réunion du 2 octobre 1979 du Comité Consultatif Permanent a également fait l'objet d'une diffusion séparée. Ce document définit clairement la situation juridique des syndicats du personnel des entreprises sur le domaine du CERN

ACCES PENDANT LES VACANCES DE FIN D'ANNEE

Les formalités, pour l'accès sur les sites CERN pendant les vacances de fin d'année, seront les suivantes :

Membres du personnel (ayant un contrat avec le CERN) seront admis après vérification de leur statut. Ils devront présenter - au gardien à l'entrée - leur carte de légitimation CERN (suisse ou française) ou une attestation établie par la Division PE.

Employés d'entreprises seront admis si la Division HS a été informée que l'entreprise devra travailler au CERN pendant la période des vacances.

Visiteurs et invités accompagnés par des membres du personnel seront admis pendant la journée; les membres du personnel accompagnant seront responsables de leur sécurité.

Division HS

STANDING ADVISORY COMMITTEE

A meeting of the above Committee was held on 5 December 1979.

The Chairman reported on the results of the RESCO/9 meeting, held on 28/29 November and said that the results would be analysed and discussed at the Executive Board and Directorate meeting. On 14 December, the staff will be invited to a meeting at which the final results of the Social Enquiry will be reviewed, and the Directors-General will give their point of view. Final proposals will go forward to the Finance Committee meeting on 17 December, from which it is hoped recommendations will be made to Council on 19/20 December concerning the measures to be adopted.

The Staff Association had already expressed dissatisfaction with the recommendations formulated by the RESCO group concerning the salary scale and pensions, and had launched a referendum proposing strike action if the recommendations on the salary index and on pensions were not accepted.

It was announced that a meeting is being arranged by the Management, under the chairmanship of Swiss and French inspectors, at which the question of the status of the industrial support staff on the CERN site will be discussed with trade union representatives.

The Chairman referred to the increasing number of requests being received from external sources for the use of the Auditorium, and announced that clearer rules governing the use of CERN facilities were being formulated.

The next meeting of the Committee will be held on Tuesday, January 22, 1980.

P.S. : The Management pointed out that the legal opinion included in the minutes of the meeting of the Standing Advisory Committee of 2nd October 1979 had also been circulated separately. This document clearly defines the legal position of the external trade unions on the CERN site.

ACCESS DURING END-OF-YEAR HOLIDAYS

The arrangements for access to the CERN sites during the end-of-year holidays will be the following :

Members of the personnel (all those who have a contract with CERN) will be admitted after verification of their status. They should present an appropriate document to the guard at the gate (Swiss or French CERN card, attestation issued by PE Division).

Employees of firms will be admitted if HS Division was notified that the firm will work at CERN during the holiday period.

Visitors and guests accompanied by members of the personnel will be admitted during daytime. The accompanying member(s) of the personnel will be responsible for their safety.

HS Division

SECURITE POUR LES PERSONNES TRAVAILLANT SEULES
PENDANT LES VACANCES

Afin de faciliter toute intervention, en cas d'accident ou de malaise pendant que vous travaillez seul, nous vous prions de bien vouloir vous faire enregistrer - auprès du gardien à l'entrée - en indiquant votre nom, les numéros de téléphone internes, le lieu et la nature du travail. Ne quittez pas le CERN sans avoir avisé le gardien à la sortie, car il pourrait vous chercher en vain !

Division HS

SAFETY FOR PEOPLE WORKING ALONE DURING
THE HOLIDAYS

To help us to help you, should you have an accident or be overcome by illness while working alone, please register with the guard at the gate when you come in. You should give your name, probable location, internal telephone number(s), and an indication of the kind of work you expect to be doing. If you do this, you must, of course, check out when you leave - if you do not, the guards might search for you !

HS Division

RESTAURANTS

En raison de la fermeture du CERN en fin d'année, les restaurants et cafeterias seront fermés à partir du vendredi 21 décembre 1979 au soir jusqu'au matin du mercredi 2 janvier 1980.

Service de Liaison des
Restaurants / Tél. 3189/3962

RESTAURANTS

In view of the shut-down of CERN for the Christmas and New Year holidays, the restaurants and cafeterias will be closed from Friday evening, 21st December 1979, until Wednesday morning, 2nd January 1980.

Restaurant Liaison Service /
Tel. 3189/3962

SERVICES BANCAIRES LE 2 JANVIER 1980

Les guichets de la Société de Banque Suisse (SBS) seraient normalement fermés le mercredi 2 janvier 1980. Les usagers sont informés qu'un service restreint sera néanmoins assuré au Bâtiment de l'Administration (bât.500) de 8h30 à 16h30, pour le traitement d'opérations de caisse uniquement. L'agence SBS du Restaurant No.2 restera fermée.

Le service fonctionnera normalement à partir du jeudi 3 janvier 1980.

Le Crédit Agricole à Prévessin fonctionnera normalement à partir du mercredi 2 janvier 1980 (8h30 à 16h30).

Division du Personnel

BANK ARRANGEMENTS ON 2ND JANUARY 1980

The Société de Banque Suisse (SBS) would normally not open for business on Wednesday, 2nd January, 1980. Clients are informed that there will, however, be a limited service in the Administration Building (Bldg.500) from 8.30 a.m. to 4.30 p.m., for cash transactions only. The branch office in Restaurant No.2 will remain closed.

The service will operate normally as from Thursday, 3rd January, 1980.

The Crédit Agricole Bank at Prévessin will operate normally as from Wednesday, 2nd January, 1980 (8.30 a.m. to 4.30 p.m.).

Personnel Division

Un hommage sera rendu à la mémoire de

Lew Kowarski

lors d'une séance commémorative

le jeudi 20 décembre 1979,
à 15 h 30 dans l'Amphithéâtre.

*La carrière et la personnalité de Lew Kowarski seront
évoquées par:*

Jules Guéron (Paris)

Charles Peyrou (CERN)

Denis de Rougemont (Genève)

Jean-Albert Mussard (Genève)

*Tout le personnel du CERN est invité à la séance commémorative.
(Traduction simultanée.)*